

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20180615-0000019159-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 19/06/2018

Réception par le Préfet : 19/06/2018

Publication : 22/06/2018



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2018-6-10-8

Séance du vendredi 15 juin 2018

ADHÉSION DU DÉPARTEMENT ET DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION TERRITOIRES ET HABITAT 68

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mmes GROFF, HELDERLE, M. JANDER, Mmes LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. STRAUMANN, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSEE :

Mme JENN

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. HABIG donne procuration à Mme Betty MULLER
M. HAGENBACH donne procuration à Mme MEHLEN-VETTER
M. MULLER donne procuration à Mme MARTIN

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU les articles L 3121-22 et L 3121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la désignation des membres et des délégués du Conseil départemental pour siéger au sein des organismes extérieurs,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1^{er} septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve l'adhésion du Département à l'association « Territoires et Habitat 68 »,
- Décide de ne pas désigner au scrutin secret le représentant du Département du Haut-Rhin pour siéger au sein de l'association « Territoires et Habitat 68 »,
- Désigne Monsieur Pierre BIHL pour siéger au sein de « Territoires et Habitat 68 » en qualité de représentant titulaire.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité